

Assemblée annuelle SODK_CDAS_CDOS, le 17 mai 2018, à Delémont

Une bonne prise en charge au troisième âge : des perspectives pour la Suisse

Herbert Bühl, fondation Paul Schiller

Delémont, le 17 mai 2018

- **Base**

Une bonne prise en charge au troisième âge : état des lieux

- **Équipe du projet**

- Prof. Dr. Carlo Knöpfel
- Dr. Claudia Heinzmann
- Riccardo Pardini, M.A.
- Johanna Leitner, M.A.

- **Fondation Paul Schiller**

- **Weissgrund AG**



Vue d'ensemble

- L'étude : vision fondamentale et résultats sur la prise en charge des personnes âgées.
- Le cadre : l'importance de l'évolution sociale en Suisse pour une bonne prise en charge des personnes âgées.
- Les mesures à prendre : sept exigences politiques pour une bonne prise en charge des personnes âgées.

Contexte

- **Pourquoi le système de prise en charge des personnes âgées doit-il changer ?**

Afin d'éviter un déséquilibre social croissant à la vieillesse et de permettre à chacun de vieillir en dignité, une nouvelle conception de prise en charge des personnes âgées est nécessaire en Suisse.

- **Qu'est-ce que la prise en charge ?**

La prise en charge est une notion sans définition précise qui n'est réglée ni sur le plan juridique, ni sur le plan du contenu.

Il manque un concept global et des idées de qualité. Souvent, la prise en charge est seulement implicite.

Prise en charge

- **La prise en charge garantit la sécurité à la maison et en déplacement :** orientation, utilisation des appareils électriques et techniques, surmonter les obstacles.
- **La prise en charge aide à l'exercice de la responsabilité individuelle lorsque la personne âgée ne peut pas l'assumer sans aide extérieure :** gestion du ménage, achats, tâches administratives.
- **La prise en charge assure le bien-être psychologique :** accompagnement, appartenance, stimulation, échange, empathie.

Dans quel cadre la prise en charge est-elle assurée ?

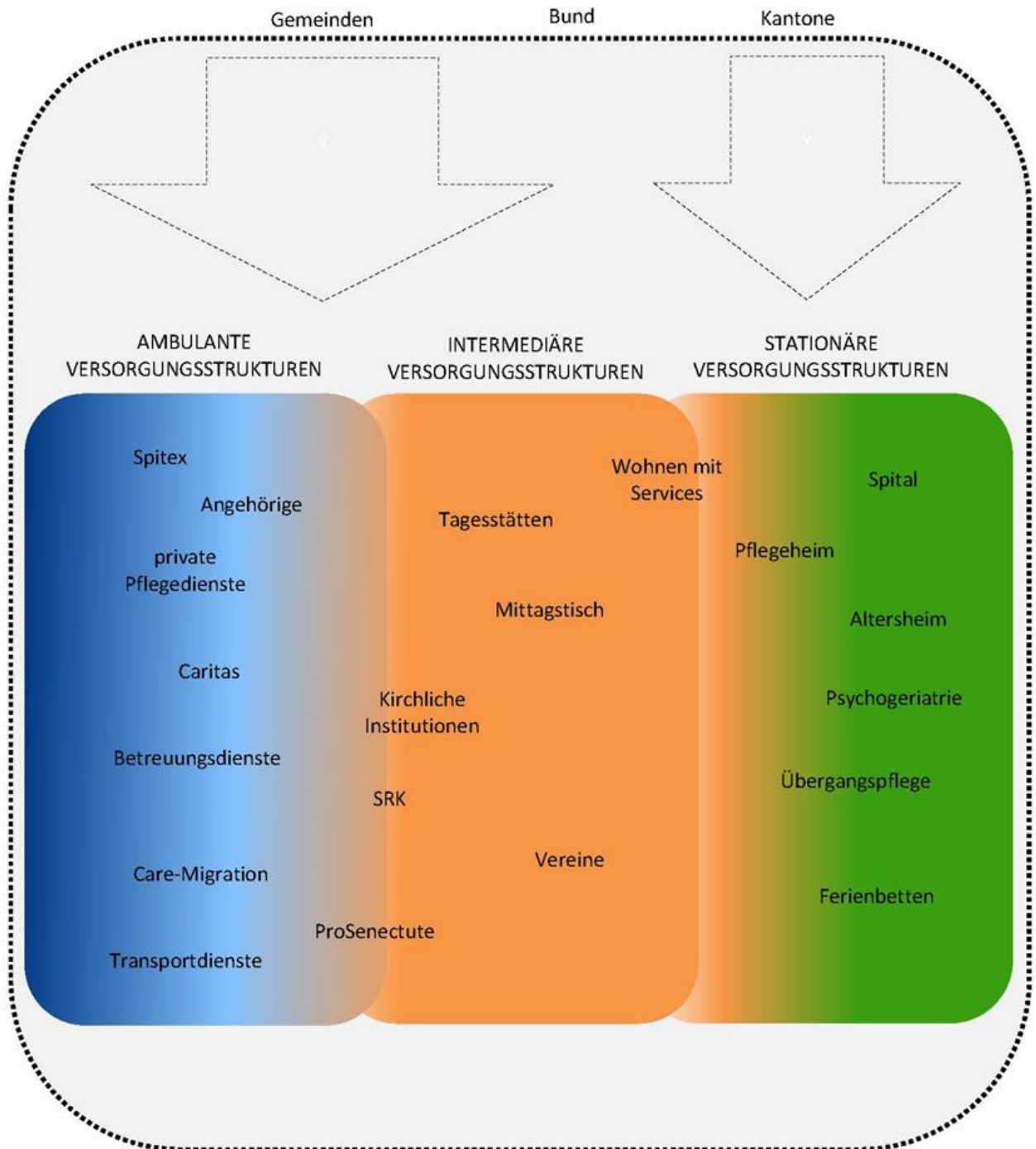
- La prise en charge ne fait pas l'objet d'une réglementation.
- Les personnes âgées doivent financer elles-mêmes leur prise en charge. Les prestations complémentaires ne couvrent qu'une partie de la prise en charge.
- La prise en charge explicite ne connaît pas de standards de qualité.
- La prise en charge n'est pas seulement une activité, mais également un travail relationnel, exigeant du temps et de l'attention.
- La prise en charge a besoin de structures : des conditions-cadres (ressources), une gestion professionnelle et de l'expertise.

Qui s'occupe de la prise en charge ?

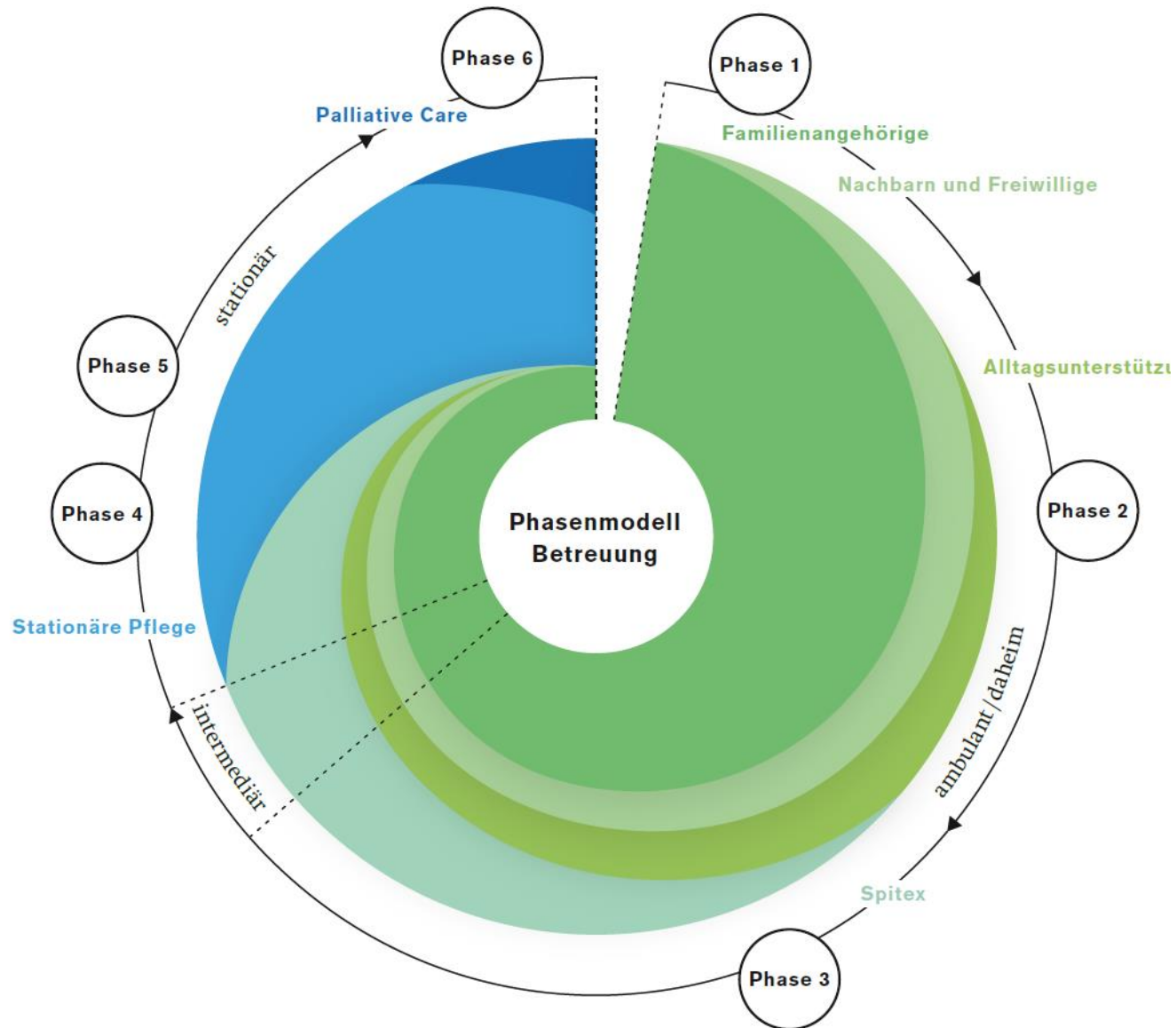
- La prise en charge à domicile est avant tout l'affaire des membres de la famille.
- Le service d'aide et de soins à domicile (public et à but non lucratif) se retire de plus en plus de la prise en charge (hors soins) et ouvre le marché à l'économie des seniors.
- L'engagement de la société civile et le bénévolat informel (de voisinage) prennent de plus en plus d'importance.
- Les institutions à caractère résidentiel offrent différents niveaux de prise en charge à différents tarifs. Tendance à la spécialisation.

25 minutes env. de prise en charge par jour pour chaque personne de > 80 ans par des proches

Où s'effectue la prise en charge ?



Modèle de phase de la prise en charge



Évolution démographique

- Double vieillissement : davantage de personnes atteignent un âge avancé
- Augmentation notable des personnes très âgées (OFS, 2015)

Année	Population résidente de + de 80 ans
2010	373'000
2030	671'000

+ 80%

- Le passage du 3^e au 4^e âge (processus de fragilisation) dure plus longtemps.

Évolution sociale

- Les familles deviennent à la fois plus petites et plus grandes.
- La maternité tardive fait peser sur les familles un fardeau multiple.
- De plus en plus de couples restent sans enfant.
- Augmentation du nombre de ménages d'une seule personne.
- Les relations entre les générations sont empreintes d'individualisation, d'autonomie et d'indépendance.

Évolution économique

- Augmentation du nombre de femmes exerçant une activité lucrative
- Augmentation de la part des taux d'occupation plus élevés chez les femmes
- Adaptation de l'activité professionnelle à l'évolution de l'âge de la retraite

Évolution politique

- La nouvelle perception de la politique : toute politique fiscale est également une politique sociale
- Les prétentions en matière de rente sont en baisse.
- « Ambulatoire avant résidentiel » : le nouveau devoir de rester chez soi
- Quiconque assure une prise en charge à domicile au lieu de travailler, diminue ses prétentions en matière de retraite.

Prenons note de la situation actuelle

- Augmentation du besoin de prise en charge
- Diminution chez les familles des ressources en temps et en personnel
- Augmentation de la multiplicité des tâches de la mère de famille
- Nouveau défi pour concilier vie professionnelle, carrière et vie familiale pour les femmes et les hommes.
- L'expansion de l'économie des seniors profite aux nantis.
- La retenue de l'État-providence
- Augmentation du nombre de personnes âgées en situation précaire

Les mesures à prendre en politique de la vieillesse : sept exigences

- Ancrer dans la loi le droit à une prise en charge
- Organiser la prise en charge selon un modèle de soins intégrés
- Rendre la prise en charge abordable pour tous
- Concevoir la prise en charge comme une participation à la vie sociale
- Positionner la prise en charge entre engagement informel et travail professionnel
- Comprendre la prise en charge comme un travail relationnel
- Promouvoir la prise en charge comme prestation préventive – ambulatoire et résidentielle

**Aujourd'hui, en Suisse, nous devons réfléchir
comment nous pouvons vieillir demain dans la dignité.**

Merci de votre attention.

Ergänzende Folie

Forderung 1: Betreuung als Anrecht gesetzlich verankern

- Betreuung gehört wie die Pflege zur sozialen und gesundheitlichen Grundversorgung (Service public)
- Das Anrecht auf Betreuung kann (könnte) an verschiedenen Orten verankert werden:
 - Krankenversicherung
 - Hilflosenentschädigung
 - Ergänzungsleistungen
 - Betreuungs- und Pflegeversicherung
- Ein Anrecht auf Betreuung ist mit Qualitätsstandards und der beruflichen Aus- und Weiterbildung zu verknüpfen

Ergänzende Folie

Forderung 2: Betreuung als integratives Versorgungsmodell organisieren

- Integrative Gestaltung der ambulanten, intermediären und stationären Angebote («alles aus einer Hand»)
- Förderung der Zusammenarbeit zwischen den Betagten, Angehörigen, der Nachbarschaft, den Akteuren der professionellen Versorgung und den politischen Trägern
- Stärkere Betonung der qualitativ hochstehenden Betreuung in den Altersleitbildern und der Planung von altersgerechten Sozialräumen

Ergänzende Folie

Forderung 3: Betreuung für alle bezahlbar machen

- Die «Seniorenwirtschaft» erreicht nicht alle Rentnerhaushalte, weil sie oft zu teuer ist
- Betreuung als Service public braucht ein effizientes Finanzierungssystem
- Einkommens- und bedarfsabhängige Zeitgutschriften als Lösungsansatz (Logik der Hilfenentschädigung)
- Ausbau der Triage- und Beratungsangebote

Ergänzende Folie**Forderung 4: Betreuung als Teilhabe an der Gesellschaft gestalten**

- Betreuung ist eine soziale Tätigkeit
- Die gemeinsame Alltagsgestaltung fördert die gesellschaftliche Teilhabe
- Soziale Netzwerke sind zu pflegen
- Die sozialräumliche Umgebung ist altersgerecht zu gestalten

Ergänzende Folie

Forderung 5: Betreuung zwischen informellem Engagement und professioneller Arbeit positionieren

- Betreuung ist ein Miteinander von Angehörigen, Nachbarn, Freiwilligen und professionellem Personal
- Die professionelle Betreuung braucht eine Aufwertung (Ausbildung, Entlohnung, Arbeitsbedingungen)
- Die informelle Betreuung braucht mehr Anerkennung (Vereinbarkeit, Kompensation von Einkommensverlusten, Schutz der Renten, bezahlter Betreuungs- und Pflegeurlaub)

Ergänzende Folie

Forderung 6: Betreuung als Beziehungsarbeit verstehen

- Betreuung ist mehr als eine Anzahl von Tätigkeiten
- Betreuung ist Alltagsgestaltung und orientiert sich an den geistigen, emotionalen und sozialen Bedürfnissen von älteren Menschen
- Betreuung ist immer auch Beziehungsarbeit und von Zuwendung geprägt
- Betreuung nimmt im Laufe des Alterungsprozesses unterschiedliche Formen an
- Betreuung braucht Zeit

Ergänzende Folie

Forderung 7: Betreuung als Präventionsleistung fördern – ambulant und stationär

- Betreuung ist wesentlich, damit ältere Menschen länger daheim bleiben können
- Gute Betreuung daheim hilft, verfrühte Übertritte in Heime zu vermeiden
- Betreuung in Heimen fördert gewünschte Aktivitäten, unterstützt die gesellschaftliche Teilhabe und trägt zur psychosozialen Gesundheit bei
- Der Einbezug der Angehörigen und der Freiwilligen bei der Betreuung in Heimen ist komplementär angelegt sinnvoll

Ergänzende Folie

Auf den Punkt gebracht

- Pflege ohne Betreuung gibt es nicht, Betreuung ohne Pflege aber sehr wohl
- Betreuung ist als Teil des Service public zu verstehen
- Betreuung braucht Strukturen, Management, Ressourcen, Qualitätsstandards – im ambulanten, intermediären und stationären Kontext
- Gute Betreuung ist ein Miteinander von Angehörigen, Nachbarn, Freiwilligen und professionellem Personal – und den älteren Menschen